

généraux, et, si le collapsus se produit, aux injections de *strychnine* et de *spartéine*, de *cafféine*, aux injections de *sérum*, à l'alcool.

L'angoisse est justiciable des *opiacés* et en particulier du laudanum. Quant à l'insomnie qui peut exister, soit qu'il y ait dépression, soit excitation, si les bains tièdes ne suffisent pas à l'atténuer, on la combattra par le *sulfonal* à doses réfractées (Séglas), le *trional*.

Les bromures augmentent la confusion.

Grâce à des soins de propreté minutieuse, on prévient la formation des escarres.

C'est à la période de déclin que le *traitement psychique* pourra exercer son influence salutaire.

On s'ingéniera à réveiller l'intelligence, à fixer l'attention du malade, à activer toutes ses opérations cérébrales.

La *séquestration* dans un asile spécial n'est pas habituellement nécessaire.

MALADIES INFECTIEUSES

VARIOLE

A. — Prophylaxie.

Depuis l'immortelle découverte de Jenner, la pratique de la *vaccination* a subi de nombreuses modifications. La principale est la substitution de la vaccine animale à la vaccination de bras à bras, ce qui permet d'éviter l'inoculation de la syphilis, si souvent observée auparavant.

Un autre progrès à constater est l'adoption des mesures antiseptiques, grâce auxquelles les accidents infectieux (érysipèle, phlegmons) sont aujourd'hui exceptionnels.

Les animaux vaccinifères sont des génisses de six à huit mois et sevrées depuis un certain temps. Bien que la région mammaire soit le siège habituel du cow-pox naturel, on peut, pour avoir une surface plus étendue, pratiquer l'inoculation du cow-pox sur toute la moitié inférieure de la région thoraco-abdominale d'un côté.

La génisse étant maintenue sur une table, on savonne, puis on rase et lave à l'eau boriquée la surface réservée à l'ensemencement du vaccin, et l'on pratique à son niveau des scarifications superficielles, de 2 centimètres de hauteur, séparées les unes des autres par un intervalle de 3 à 4 centimètres. Sur ces scarifications on dépose la nymphe vaccinale, empruntée à une génisse ayant présenté une éruption vaccinale régulière.

Du cinquième au sixième jour on peut obtenir du vaccin (l'évolution de la vaccine étant un peu plus rapide chez la génisse que chez l'enfant).

Pour le recueillir, on comprime la pustule à l'aide d'une pince à crémaillère, imaginée par M. Chambon, et l'on récolte le vaccin en grattant légèrement la peau.

Ce vaccin peut être inoculé sur-le-champ, à l'enfant, avec la lancette qui a servi à le recueillir, ou bien il est préparé de façon à pouvoir être conservé. A cet effet, on gratte profondément les pustules et l'on dilue les particules du derme mélangées à la lymphe vaccinale, de sorte que l'on obtient un liquide consistant, que l'on additionne de glycérine pure et que l'on peut conserver dans des tubes de verre scellés à la lampe.

La région sur laquelle se fera la vaccination doit être savonnée à la brosse et lavée à l'eau bouillie (les agents antiseptiques détruisent le vaccin).

On se sert, pour l'inoculation, soit de plumes mécaniques (vaccinostyles), soit de lancettes.